

DGA Transitions Ecologique.

Pôle Bâtiments Durables

Réf. : BL/DGA TEEM 2026
Dossier suivi par : Béatrice Laveillé
Mail : beatrice.laveille@landes.fr

Entreprise

Le 14/08/2026

Objet : Réparation du chéneau façade Nord au collège Jean Moulin de Saint Paul les Dax (40 990) .Affaire 2026PBD054

Madame, Monsieur,

Le Département des Landes envisage la réparation du chéneau façade Nord au collège Jean Moulin de Saint Paul les Dax(40 990)
Pour répondre à ces besoins, les prestations à réaliser sont énumérées dans le cadre ci-dessous :

Prestations
Voir DPGF

Si ces prestations vous intéressent, vous voudrez me remettre votre proposition qui devra me parvenir au plus tard **le 04 09 2026 à 10 heures.**

Avant de remettre votre proposition, je vous invite à prendre contact pour une visite des lieux **obligatoire:**

Collège Jean Moulin - 304 Rue Jean Oddos – 40 990 SAINT PAUL LES DAX
Mr Terrassin - Secrétaire générale 05 58 91 47 64

Remise des offres par voie électronique : autorisée

Critères de jugement des offres :

1. Valeur technique : (60 points)

a). Analyse du sous critère « cahier des matériels et matériaux » (20 points) :

- Le cahier des marques et modèles des matériaux et/ou matériels que le candidat propose de mettre en œuvre dans le cadre de son offre.

Nota : La liste des fiches des matériels et matériaux est fournie dans la consultation.

Important: Il est précisé que l'absence ou la non-conformité d'une ou plusieurs fiches techniques produits entraînera l'irrégularité de l'offre.

Pondération du sous-critère

Pondération de sous-critère	
Description de l'organisation mise en place très précise Organisation mise en place très adaptée	10
Description de l'organisation mise en place précise Organisation mise en place adaptée	7
Description de l'organisation mise en place succincte Organisation mise en place peu adaptés	4
Absence de description de l'organisation mise en place Absence d'organisation	0

2 - Permanence de l'encadrement sur chantier (titulaire et suppléant) **(3 points)** :

Pondération de sous-critère	
Permanence assurée	3
Permanence non assurée	0

3 - Périodes de fermeture pendant l'année afin de vérifier la compatibilité avec les périodes de vacances scolaires **(2 points)**.

Pondération de sous-critère	
Planning compatible	2
Planning non compatible	0

4 - Les modes opératoires, les procédés techniques envisagés pour la réalisation du chantier et autres précisions que souhaite apporter le candidat **(15 points)**

Pondération de sous-critère	
Description des modes opératoires, procédés techniques très précises Modes opératoires, procédés techniques très adaptés	15
Description des modes opératoires, procédés techniques précise Modes opératoires, procédés techniques adaptés	9
Description des modes opératoires, procédés techniques succinctes Modes opératoires, procédés techniques peu adaptés	4
Absence de description des modes opératoires et procédés techniques Absence des modes opératoires et procédés techniques	0

c). Analyse du sous critère « valeur environnementale et développement durable » (10 points) :

Un plan environnemental comprenant :

- Les moyens mis en œuvre pour maîtriser les impacts environnementaux du chantier,
Mesures de réduction des émissions liées aux déplacements dans le cadre d'exécution des marchés
Recours à l'utilisation de véhicules économes et peu ou pas polluants
- Les moyens mis en œuvre pour limiter des nuisances en particulier auprès des riverains du chantier, des utilisateurs, etc.

- Les dispositions prises pour assurer le traitement des déchets et notamment la valorisation et/ou le réemploi des déchets et des produits déconstruction du Bâtiment.

Pondération de sous-critère	
Plan très précis et très adapté	10
Plan précis et adapté	6
Plan succinct et moyennement adapté	3
Absence de plan	0

Toutes les pièces constitutives a, b et c du mémoire technique seront rendues contractuelles de fait par l'acceptation de l'offre lors de la notification du marché.

2. Prix des prestations (pondération : 40)

Note = 40 x (prix de l'offre la plus basse / prix de l'offre considérée)

L'Offre devra impérativement contenir sous peine de non-recevabilité et de rejet de l'offre :

- Le DPGF dûment complété et signé
- la fiche de visite dûment complétée et signée
- Un mémoire technique incluant entre autres **la liste et les fiches techniques** des matériaux et/ou matériels que le candidat propose de mettre en oeuvre dans le cadre de son offre, les copies des certificats de qualification et les références de travaux.
- Le tableau des fiches produit complété
- L'attestation d'assurance en responsabilité civile
- La garantie décennale

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Jean-Charles DULAU
Responsable du Pôle Bâtiments Durables